

# La G@zette finistérienne de l'UNC



*Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents*

**N°79 - Août-Septembre 2023**



**L'UNC du Finistère adresse ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis :**

- **du Caporal-chef Dorian Damelincourt**, mort au feu dans la nuit du 2 au juillet 2023, lors d'une intervention contre un incendie de véhicules dans un parking souterrain à Saint-Denis. Il avait 24 ans.



- **de Monsieur Léon Gautier**, Fusilier marin des Forces Françaises Libres, dernier vétéran français du Débarquement de juin 1944. Il s'est éteint le 3 juillet 2023 à l'âge de 100 ans. Un hommage national lui a été rendu sur la plage de Ouistreham par le Président de la République.



- **l'Adjudant-chef Pascal Sellom**, Commandant de la brigade de proximité Corcieux dans les Vosges, décédé dans l'exercice de ses fonctions des suites d'un arrêt cardiaque le 12 juillet 2023. Il avait 39 ans.



- **de Manon Labarre**, Sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Culan dans le Cher, décédée en intervention le 15 juillet 2023, dans la commune de Saint-Désiré dans l'Allier. Elle avait 19 ans.



**L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :**

- les policiers, les gendarmes, les pompiers les personnels des différents ministères, les élus, victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures

# Les infos de l'UNC29

## Nouveau Préfet du Finistère

Par décret en date du 13 juillet 2023, Mr Alain Espinasse est nommé Préfet du Finistère à compter du 21 août 2023, en remplacement de Mr Philippe Mahé, nommé Préfet du Var.



## Médaille Militaire

Par décret en date du 19 avril 2023, la Médaille Militaire a été décernée à Mme Nathalie Pouget, adhérente à l'UNC du Grand Brest.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



## Diplôme d'honneur de porte-drapeau



Par arrêté en date du 12 juillet 2023, l'Article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 octobre 2006 est ainsi modifié : *"Les diplômes d'honneur de porte-drapeau récompensent les anciens combattants, les victimes de guerre et toute personne portant l'emblème national, lors des cérémonies patriotiques. Un diplôme d'honneur de porte-drapeau peut être décerné après trois, dix, vingt, trente, quarante, cinquante et soixante années, consécutives ou non, de service de porte-drapeau, en tant que titulaire ou en tant que suppléant. Lorsqu'un diplôme d'honneur est attribué à un porte-drapeau déjà titulaire d'un premier diplôme, le nouveau diplôme ne se substitue pas à l'ancien."*

## Allocation de reconnaissance du combattant

Par le décret n° 2023-534 en date du 29 juin 2023, la dénomination "Allocation de reconnaissance du combattant" devient l'actuelle dénomination de la "Retraite du combattant".

## Il y a 70 ans « La Guerre oubliée »

Après 2 ans de négociations, l'armistice est signé le 27 juillet 1953, dans le village de Panmunjeon (aujourd'hui disparu) situé dans la partie nord de la DMZ (zone démilitarisée de 248km de long et de 4 km, sur le 38<sup>ème</sup> parallèle, séparant les deux Corée), entre la Corée du Nord et la Chine d'une part et l'Organisation des Nations Unies d'autre part. Il est à noter que la Corée du Sud (république de Corée) ne l'a jamais signé. En novembre 1953 le Bataillon rejoint Saïgon pour former l'ossature du GM100.

La Bretagne est la région de France qui a fourni le plus gros contingent de volontaires au Bataillon de Corée, le Finistère quant à lui perdu 15 des siens en 3 ans et la Morbihan 9, sur les 268 « Morts pour la France » en durant cette guerre.

Dans le département il nous reste 2 vétérans : 1 à Quimper DR6 (détachement de renfort) et 1 à Brest DR 12.

"Guerre oubliée" car non connue par un grand nombre de Français.

Le mémorial aux Finistériens « Morts pour la France » à l'Hôpital-Camfrout nous rappelle le sacrifice de ceux qui sont tombés loin de la mère patrie (Indochine et Corée). Jean Keromnès est à l'origine de ce site. Il porte désormais son nom « Espace Jean

Kéromnès »





## Cérémonie de remise du fanion Préparation Militaire Supérieure (PMS)

Le 25 juin 2023 à Saint Renan, a eu lieu la cérémonie de présentation au fanion du Centre de Préparation Militaire Supérieure de Brest (PMS) "Maistrance" 2023 "Commandant Drogou". 47 jeunes, venus de toute la France, pour recevoir pendant 3 semaines une formation qui va leur permettre de découvrir l'organisation des forces armées et la politique de défense de la France.

Le maire, accompagné de Didier Le Gac, Député, et des élus à eu l'honneur d'accueillir l'Amiral Bernard Rogel qui a présidé cette cérémonie.

La Préparation Militaire Supérieure (PMS) maistrance, s'adresse aux jeunes gens diplômés de Bac à Bac +2, elle permet de découvrir la Marine et d'apprendre sur soi-même. L'investissement dans cette formation est un engagement, les jeunes intègrent les valeurs de la Marine « Honneur, Partir, Valeur, Discipline » et le dynamisme de la jeunesse de notre pays. L'UNC du Finistère était représentée par Bernard Lefort, président de l'UNC de Saint-Renan.



## Cérémonie du 14 juillet 2023 à Brest

La cérémonie du 14 juillet 2023 au cours Dajot de Brest était présidée par le Préfet du Finistère, le Préfet Maritime et le Maire.

De nombreuses personnalités politiques et militaires étaient présentes, ainsi qu'un public venu en grand nombre, malgré une météo exécrable avec un vent d'ouest et une pluie battante tout au long de la cérémonie.

Une vingtaine de membres de l'équipage du destroyer lance-missiles Indien "INS Chennai", en escale dans la base navale et des détachements des différentes unités militaires du département ont participé à l'ensemble du cérémonial et 26 médailles ont été remises.

Un salut protocolaire de 21 coups de canons, tirés depuis la base navale de Brest par des marins de la frégate multi missions Aquitaine, a conclu le défilé.

En revanche, en raison des trombes d'eau, les Rafale n'ont pas pu traverser le ciel brestois.







## Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux justes de France

La cérémonie départementale de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux justes de France, s'est déroulée ce dimanche 16 juillet 2023 devant la plaque commémorative située esplanade Loeiz et Erwan Ropars dans les jardins du théâtre Max Jacob à Quimper, en présence de monsieur le préfet du Finistère, de madame la maire de Quimper, de madame la députée de la circonscription.

Notre ami Alain Le Clec'h de l'Union Nationale des Parachutistes assurait la fonction de maître de cérémonie, alors même que son camarade André le Nouy, également de l'UNP, exerçait parallèlement son office de sonneur de clairon.

Des élus, des membres de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants Patriotes (FNFIRP), le président de l'Office National des Anciens Combattants du Finistère, le représentant du délégué militaire départemental, un capitaine du commissariat de police, un capitaine du Centre Principal de Secours de Quimper, un capitaine de la gendarmerie de Quimper, une capitaine de l'école de gendarmerie de Châteaulin y assistaient également en présence des membres des diverses associations patriotiques, accompagnées de 17 porte-drapeaux, devant un public restreint .

Le président de l'Association Culturelle Israélite du Finistère a lu un texte relatif à la rafle de 13152 hommes, femmes et enfants juifs les 16 et 17 juillet 1945, par la police parisienne. Rassemblés au Vélodrome d'hiver puis déportés, ils seront presque tous exterminés par les nazis.

Philippe Mahé, préfet du Finistère, s'est pour sa part chargé de transmettre le message de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'état auprès du ministre de la défense, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

En fin de cérémonie, des gerbes de fleurs ont été déposées devant la plaque commémorative par la présidente de l'Union Nationale associative des Déportés et Internés de France (UNADIF), également présidente de la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance du Finistère (FNDIR), la présidente de l'Association ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), le Président de l'Association Culturelle Israélite de Brest (ACIB), ainsi que par le préfet du Finistère et la maire de Quimper avant que tous ne saluent et remercient les porte-drapeaux.

Un grand bravo à André, le sonneur de clairon de l'UNP pour sa prestation lors de cette cérémonie. Félicitations à Julia, porte-drapeau à Edern âgée de 10 ans !!

L'UNC « Pays de Quimper » était représentée par le porte-drapeau-Michel Vermasse et le reporter photographe André Saliou.



## Éphéméride

<b>Samedi 5 août</b>	Cérémonie de la Libération de Plabennec au Mémorial de Lormeau
<b>Dimanche 6 août</b>	Cérémonie en hommage aux résistants du Bataillon FFI du canton de Ploudalmézeau, place de l'église à Tréouergat
	Cérémonie d'hommage aux 33 civils fusillés à Plouvien, les 8 et 9 août 1944
<b>Lundi 7 août</b>	79 <sup>ème</sup> anniversaire des tragédies du 7 août 1944 à Penguérec, Gouesnou
<b>Mardi 8 août</b>	Cérémonie commémorative à Créach Burguy, Guipavas
<b>Jeudi 10 août</b>	Cérémonie commémorative de la Libération de Plouguerneau
<b>Vendredi 8 septembre</b>	Journée des Abris à Brest
<b>Lundi 18 septembre</b>	79 <sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Brest
<b>Jeudi 14 septembre</b>	Réunion du Conseil d'administration départemental

## La vie des locales

### UNC de Milizac-Guipronvel

#### **Une cérémonial chargé d'émotions**

En ce matin ensoleillé de début juin, un groupe de l'UNC et le maire de Milizac-Guipronvel, localité fort accueillante et animée, se sont réunis sur la place de la mairie pour se rendre chez Marcel Mao, 87 ans, ancien combattant AFN, à l'esprit vif mais trahi par des douleurs aux jambes et au dos qui l'empêchent de se déplacer. C'est donc dans sa demeure et dans la salle préparée par Anne son épouse que va se dérouler la cérémonie. Une fois les deux porte-drapeaux Hervé L'Hostis et François Arzur déployés autour de Marcel, Jean-Yves Mocaer, un de ses vieux amis, qui vient de quitter son poste de Vice-Président départemental, lui remet la médaille du mérite UNC échelon vermeil. Le maire Bernard Quillévéré arborant lui-même sa médaille du mérite UNC lui remet le diplôme d'honneur. Tous ses amis du bureau local, ont tenu par ce cérémonial, à le remercier pour ses trente années passées à la présidence de l'UNC locale. Marcel avant d'adhérer à l'UNC a vécu la guerre d'Algérie en tant qu'appelé, pendant 19 mois, de mars 57 à octobre 58. Son aptitude au commandement lui a valu d'être promu au grade de sergent et de commander un peloton de pièce de mortier. Cette capacité à fédérer des hommes, à diriger son peloton l'ont conduit, alors que sa compagnie tombe dans une embuscade tendue par les fellaghas à déployer son mortier et déclencher rapidement des tirs de riposte de roquettes sur les ennemis embusqués. Cette action, qui a permis de faire fuir les rebelles et de sauver les vies de ses collègues lui a valu une citation et la médaille de la valeur militaire échelon de bronze ; médaille qui a consacré sa capacité à combattre et dont il peut être fier. C'est donc avec beaucoup d'émotions qu'il a tenu à remercier tous les collègues de l'UNC et de la municipalité, ravi de cette attention.

En tout cas, nous ne pouvons que remercier Marcel, cet homme au grand cœur.





## UNC de Plounévez-Lochrist

### **14 juillet, remise du drapeau au Conseil Municipal des Enfants**

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de la commune de Plounévez-Lochrist avaient souhaité être dotés d'un drapeau spécifique. C'est chose faite, en effet lors de la cérémonie du 14 juillet qu'ils organisaient, au pied de l'Arbre de la Liberté, avec leurs référents, Roger Bossard, 1<sup>er</sup> adjoint au maire et correspondant défense et Marie-Pierre Abarnou, adjointe au maire, Gildas Bernard, maire de la commune leur a remis leur drapeau, en présence de Graziella Melchior, députée de la 5<sup>e</sup> circonscription.

Christophe Eveno, président départemental adjoint, représentait l'UNC 29.

Les associations UNC de Plounévez, Lanhouarneau et Tréfléz étaient représentées, ainsi que l'association locale des Officiers mariniers.

Au cours de la cérémonie les enfants ont lu des textes préparés en commission.

Maiwenn a rappelé ce que représentait la cérémonie du 14 juillet. Romane a lu un texte expliquant le choix du bleuet de France sur le drapeau. Lucien a fait l'historique de l'Arbre de la Liberté. Enfin, Axel a lu un texte sur la valeur du drapeau.



*Remise du drapeau à Cléopée, conseillère municipale, par le Maire*



*Intervention de Mme Graziella Melchior, Députée*



*Les porte-drapeaux*



*Présentation du drapeau par Roger Bossard*



## UNC de Lannilis Tréglonou

### **2000 Visiteurs au camp américain**

Environ 2000 personnes se sont succédées durant 3 jours au camp américain, témoignant ainsi leur intérêt pour la seconde guerre mondiale. Ce week-end des 13-14 et 15 juillet a vu donc la foule déferlante sur le camp américain mis en place par l'association UNC Lannilis Tréglonou avec le soutien de la municipalité et le concours des associations « Brest 44 » et APSA « association bretonne du souvenir aérien »



Dimanche en fin de matinée, les participants en costume d'époque ont quitté le camp pour se rendre place du Général Leclerc à bord des véhicules jeeps Dodges et GMC. Tout le long du parcours qui suivait la route empruntée par les américains lors de leur entrée dans Lannilis le 11 août 1944 le public applaudissait et a suivi le cortège jusqu'à la place où avait lieu une cérémonie officielle en présence de Madame Melkior, députée. Après la levée des couleurs Jean Louis Morvan président de l'UNC retraçait en quelques mots cette période de notre histoire puis se succédèrent les allocutions des représentants de l'APSA et de Brest 44, du maire Jean François Treguer et de Madame Melkior. Après le dépôt de gerbes retentirent la sonnerie aux morts et la marseillaise reprise en chœur par les participants. Puis le cortège se reformait et reprenait la route pour le bois du maire où se tenait le camp.

À côté du camp américain dans la cour de l'école maternelle de « Kergroas-Mona Ozouf » se tenait

l'exposition d'un moteur d'avion par l'APSA et une étude sur les avions abattus dans la région. Dans les locaux de cette école deux collectionneurs locaux Edouard Le Bastard et Fabrice Miry exposaient leurs riches collections de tenues, d'objets et de matériels d'époque. Les amateurs de sensations ont apprécié de faire un tour en jeep ou en camion. Le samedi soir dans la salle de Kergroas un bal d'époque a succédé à une démonstration de danses Country par le club des Deux Abers de Lannilis

Trois journées riches en émotions qui resteront longtemps dans nos mémoires.



## UNC de Ploudalmézeau Portsall

L'UNC de Ploudalmézeau-Portsall a participé au défilé en ville pour le bal des pompiers en ce 14 juillet 2023! Honneur et respect aux soldats du feu.



## UNC de Ploudalmézeau Portsall

**Commémoration à la stèle du Sanou à la mémoire des pilotes anglais et canadiens tombés à Ploudalmézeau en 1941.**

Dimanche 23 juillet 2023, nous avons commémoré la mémoire des pilotes anglais et canadiens tombés en Ploudalmézeau. L'équipage était composé du pilote canadien Robert Benjamin BARR, du navigateur Gordon Anderson, de l'opérateur radio James Wiggall et des deux sergents mitrailleurs Albert Bertram Cooper et Donald Parkin.

Parmi les invités, la Royal British Legion Brittany, son Directeur Mr David Bashford, l'Ambassadeur John Duncan, Mrs Gildas Saouzanet et Hervé Farrant, un détachement de l'Armée de l'Air et de l'Espace de la DA 928, le CIS Ploudalmézeau, l'association Brest 44, Mme le Maire de Ploudalmézeau et des membres du conseil d'administration, des associations patriotiques : UNC de Plouarzel, de St Renan, de Crozon, de Lanildut, de Ploudalmézeau/Portsall, des associations : Souvenir Français St Renan, Légion d'Honneur, Médailles Militaires, Aux Marins, Officiers Mariniers Ploudalmézeau, Officiers Mariniers Portsall, la FNACA ainsi que d'autres personnalités.

Malgré la météo peu clémente, la cérémonie s'est déroulée parfaitement. Après les dépôts de gerbes, les honneurs aux Morts et les hymnes Nationaux Français, Canadien et Britannique, la Royal British Legion Brittany, par son Directeur, a prononcé l'Exhortation et quelques vers du Kohima faisant partie du protocole britannique en hommage aux morts. L'association Brest 44 a pu nous faire admirer deux belles Jeep d'époque.

Un grand moment de partage de mémoire.

La cérémonie s'est terminée à la mairie autour d'un pot de l'amitié offert par Mme le Maire



### UNC du Grand Brest

Reprise des permanences le Mardi 12 septembre 2023 de 14h à 16h30.

## Nos amis disparus

**UNC de la presqu'île de Crozon :** François Feulvarc'h, 83 ans, OPEX, ancien président et vice-président de l'UNC locale, décédé le 13 juillet 2023

**UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon :** Raymonde Le Fé, décédée le 16 juillet 2023

**UNC de Lannilis Tréglonou :** Yvon Le Mat, décédé le 5 juillet 2023 ; Roger Pronost, décédé le 6 juillet 2023

**UNC de Moëlan-sur-Mer :** Mathieu Carrer, 83 ans, AFN, décédé le 11 juillet 2023

**UNC de Plouarzel Ploumoguier :** Jean-Luc Le Lann, 63 ans, OPEX, secrétaire de l'UNC locale, décédé le 7 juillet 2023



**Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.**



# Infos diverses

## Conservation des documents

Si l'original est en version papier, il faut le conserver car parfois il peut être obligatoire de le présenter suivant les situations (pièce d'identité, diplômes...). Il peut toutefois être scanné au format PDF mais ne sera considéré uniquement comme copie, même si celle-ci est fiable.



S'il est au format numérique, ce sera la version papier qui sera considérée comme copie, tant que les comptes ne sont pas clôturés (banques, fournisseur d'énergie, de téléphonie...), votre compte client conserve vos documents pendant un délai légal.

Une solution : scannez tous vos documents en format PDF et conservez-les sur un support (clé USB, disque dur, ou ordinateur...). Faites un doublon pour plus de sécurité. Le format du document, qu'il soit papier ou numérique, ne modifie en rien sa validité.

### Combien de temps les conserver ?

Documents	Durée de conservation
<b>Famille</b>	
Livret de famille	À vie
Acte de décès, reconnaissance d'enfant, succession	À vie
Livret militaire, Attestation des services accomplis ou État signalétique et des services	À vie
Contrats de mariage, pacs, testament, legs	À vie
Jugement de divorce, d'adoption	À vie
Diplômes	À vie
Avis d'allocations familiales	5 ans
Reconnaissance de dette	5 ans à compter du remboursement
Versements de pension alimentaire	5 ans
<b>Santé</b>	
Carnets de santé, de vaccination, carte de groupe sanguin, certificat d'affectation longue durée, carte Vitale	À vie
Examens médicaux	À vie
Relevés de remboursements de l'assurance maladie	2 ans
Preuves de versement d'indemnités journalières	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite
Cartes de complémentaire santé et relevés de remboursement	Suivant les contrats
Ordonnances	1 an, sauf cas pour les lunettes (1, 3 ou 5 selon l'âge)
Carte d'invalidité d'un enfant	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite
<b>Impôts et taxes</b>	
Déclaration de revenus, avis d'imposition sur le revenu, justificatifs utilisés (frais réels par exemple)	3 ans à partir de l'année qui suit l'année d'imposition correspondant au droit de reprise de l'administration
Avis d'impôts locaux Taxes foncières	1 an correspondant au délai de reprise de l'administration 3 ans en cas de dégrèvements, d'exonérations ou d'abattements

<b>Travail, chômage, retraite</b>	
Contrats de travail, bulletins de salaire	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite
Notes de frais	3 ans
Solde de tout compte	3 ans
Attestations Pôle Emploi	Jusqu'à obtention de l'allocation chômage (à garder pour le calcul de la retraite)
Justificatifs de versement de l'allocation chômage	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite
Relevés de situation individuelle et des points de retraite complémentaire	Jusqu'à liquidation des droits à la retraite
Notifications des retraites et pensions de réversion	À vie
<b>Assurances</b>	
Contrats (habitation, voiture...)	2 ans après l'échéance
Quittances, avis d'échéance, résiliation	2 ans après la date du document
Dossiers des sinistres :	
- Dommages corporels	10 ans après indemnisation (à vis si séquelles)
- Dommages matériels	2 ans après indemnisation
Contrats d'assurance-vie	10 ans à partir de la date à laquelle le bénéficiaire a eu connaissance du contrat
<b>Logement</b>	
Titre de propriété	À vie
Baux, état de lieux (entrée et sortie), quittance de loyer	3 ans après la fin du bail
Appels et paiements des charges de copropriétés, procès-verbal de l'assemblée générale, courriers du syndic	5 ans
Justificatifs d'une aide au logement	2 ans
Factures d'énergie et d'eau	5 ans (délai de contestation)
Certificat de ramonage	1 an
Attestations d'entretien de la chaudière	2 ans
Factures de travaux	10 ans (gros œuvre) 2 ans (petits travaux)
Facture de téléphone fixe, mobile et internet	1 an
Factures de biens	2 ans ou durant la garantie (ce document peut toutefois être utilisé en cas de vol ou de sinistre en cas de demande d'indemnisation)
<b>Banque</b>	
Relevés de compte, talons de carnets de chèques	5 ans à partir de l'opération (un délai de 13 mois maximum est permis pour contester un débit frauduleux)
Crédits à la consommation, prêts bancaires	2 ans après le paiement de la dernière mensualité



# Augmentation du prix de l'électricité



À compter du 1<sup>er</sup> août 2023, le prix de l'électricité devrait augmenter du 10 % pour tous les ménages et les petites entreprises, pouvant représenté un surcoût moyen d'un peu plus de 150 € par an, soit 13 € par mois.

## Le coin des Twittos

**Troupes de marine**  
@troupedemarine

C'est avec une immense fierté que nous vous annonçons la participation de nos régiments #Troupesdemarine au défilé du #14juillet 🇫🇷 Les unités du 21e RIMA , 2e RPIMA et 3e RPIMa auront l'honneur et l'opportunité de représenter notre engagement et la diversité de nos régiments. 🇫🇷



Armée de Terre et 2 autres personnes

5:55 PM · 11 juil. 2023 · 4737 vues

**Armée de l'Air et de l'Espace**  
@Armee\_de\_lair

Happy #IndependenceDay, @usairforce! 🇺🇸

Le saviez-vous ? 🇺🇸 Héritier des traditions de l'escadrille américaine N 124 depuis la Première Guerre mondiale, l'escadron de chasse 2/4 porte toujours avec respect et fierté la « Tête de Sioux » sur les dérives de ses Rafale B.



Ministère des Armées 🇫🇷

7:16 PM · 4 juil. 2023 · 35.4 k vues

**Préfet du Finistère**  
@Prefet29

#ÉtéSansSouci  
#PréventionNoyades

☀️🏖️ Rappel : pour assurer la sécurité des baignades sur les plages, lacs, rivières ou toutes autres zones de baignade, il existe une signalétique bien particulière 📌



 Baignade surveillée sans danger apparent	 Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	 Baignade interdite
 Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	 Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflables)	 Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégée
 Zone de pratiques aquatiques et nautiques. La baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (ex : surf)	 Interdiction temporaire de baignade, hors zone surveillée. Installé au niveau de la zone de danger (ex : fond rocheux) et retiré quand le danger est écarté.	 Interdiction (ex : pêche ou canotage)
 Obligation ou autorisation (ex : zone de pratique de la voile)	 Avertissement (ex : compétition en cours)	<b>SIGNALÉTIQUE DES DRAPEAUX EN BORD DE PLAGE</b>

Ministère des Armées 🇫🇷

**Gendarmerie de la Charente-Maritime**  
@Gendarmerie\_017

C'est pas parce que la nage est innée chez les loutres que c'est le cas de tout le monde. 🦦

La surveillance reste la meilleure des sécurités, faites attention à vous et à vos proches.



# Le saviez-vous ?

**Le saviez-vous ?** Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Alors pour étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues à la machine à café, plongez-vous dans notre rubrique du mercredi. Aujourd'hui, la rédaction vous explique l'origine de « sniper », « godasses » et « bastos ».

**Sniper** : ce mot, désignant un tireur d'élite embusqué, vient du nom donné à partir des années 1820 aux tireurs capables d'abattre des *snipes*, appellation britannique des bécassines des marais, dont le vol en zigzag est particulièrement imprévisible. Ces tireurs étaient donc particulièrement précis.

**Godasse** : le mot, désignant aujourd'hui une chaussure dans le langage populaire, apparaît durant le Second Empire pour désigner le brodequin militaire imaginé et produit par Alexis Godillot (1816-1893). Ce soulier, montant, clouté, imperméabilisé, quasi indestructible a équipé l'armée française de la guerre de Crimée à la Première Guerre mondiale.

**Bastos** : Ce mot désigne aujourd'hui la balle tirée par une arme à feu. Il semble apparaître en France durant la Grande Guerre, importé par les troupes venues d'Afrique du Nord, les zouaves en particulier. Le paquet de huit cartouches de 8 mm pour fusil Lebel ressemblait en effet aux paquets de cigarettes fabriqués par l'entreprise de tabac Juan Bastos dans ses usines d'Oran.



Sources : Ministère des Armées

## Vacances d'été

Le siège départemental sera fermé pour congés annuels

- du jeudi 27 juillet (12h00)
- au lundi 28 août (9h00)

Durant cette période, prenez soin de vous et de vos proches.



Union Nationale des Combattants du Finistère

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)

<http://www.unc29.fr>

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

📍 unc.29



Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

